

## Droit de l'environnement, droit rural et pratique notariale

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit rural

Objectif pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître la réglementation des espaces naturels et de l'utilisation de l'eau en milieu rural (captage, irrigation, plan d'eau)
- Appréhender les dispositifs des ICPE et des obligations réelles environnementales en agriculture
- Appréhender le régime des énergies renouvelables et leur impact pour la pratique notariale.

### Contenu :

#### La protection des espaces naturels et les obligations pour les utilisateurs

- Les zones humides
- La forêt
- Les sites, parcs et réserves

#### L'utilisation de l'eau en milieu rural

- La protection de la ressource par la planification (bassins hydrographiques, SDAGE, SAGE/ IOTA/Protection des points de captage d'eau potable°)
- L'irrigation (Servitudes/Autorisations/déclarations et gestion des prélèvements°)
- Les spécificités des plans d'eau

#### La protection des milieux : de la loi à la convention

- Les ICPE en agriculture

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION MARSEILLE : 55 Traverse Pecs, Nouvelles Scène – Bat J 13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. +33496100760 – Fax : – Courriel : marseille@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Les obligations réelles environnementales
- Le bail rural avec clauses environnementales

## Les énergies renouvelables

- les types d'énergie renouvelables
- Les principales ENR en Agriculture
- Le choix du contrat entre propriétaire et l'exploitant-producteur ENR

## Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base du droit rural est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION MARSEILLE** : 55 Traverse Pecs, Nouvelles Scène – Bat J 13090 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. +33496100760 – Fax : – Courriel : [marseille@inafon.fr](mailto:marseille@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.